



Contrat avec canal+ et orange

Par **louloubec**, le **10/04/2011** à **11:53**

Bonjour,

j'étais abonné chez orange et j'ai souscrit un contrat avec canal + promotionnel de 12 mois a 15 eurosvalable jusqu'au 31/10/2011

j'ai résilié mon contrat chez orange suite a la hausse de la tva

pour continué d'honorer mon contrat chez canal + ,j'ai acheté un décodeur canal ready lorsque j'ai appeler canal+ pour leur demander comment recevoir leur programme avec ce nouveau décodeur , on m'a répondu qu'il me fallait une nouvelle carte.

et que par conséquent mon contrat passait au prix de 35 euros par mois alors que je suis engager avec eux a 15 euros par mois pendant 12 mois.

est ce que je peux résilié mon contrat pour hausse du tarif en vigueur, et non maintient de la promotion de mon contrat?

merci pour votre réponse